

Réforme de la Sécu : ce qu'il faut savoir

Poudre aux yeux... intox !

A grand renfort de medias, Douste-Blazy nous annonce une mesure soi-disant faite pour permettre l'accès de tous à la santé : 150 euros seraient attribués aux personnes ne disposant pas de mutuelle faute de moyens financiers et n'ayant pas la CMU.

Or cette aide existe déjà ! Faut-il comprendre que la nouvelle aide s'ajoutera à l'aide existant déjà ? Ce n'est bien sûr pas le cas : le gouvernement nous mène en bateau !

En outre, de nombreuses personnes concernées par cette aide n'en bénéficient pas, tout simplement parce qu'elles ne sont pas informées.

Qui financera cette aide ? L'Etat ? La sécurité sociale (qui la finance jusqu'à présent) ?

Le seul point positif, malgré tout, c'est que le plafond a été relevé de 2 points : l'aide est désormais accessible aux bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé (AAH) et du minimum vieillesse, aux personnes dont les revenus dépassent de 12 % le plafond de la CMU.

Une autre possibilité d'aide pour le financement d'une complémentaire existe par ailleurs : elle est accordée par le département (qu'il s'agisse d'une mutuelle ou d'une assurance privée, à hauteur de 50 % de la cotisation).

La mise en place de ces aides est la meilleure preuve que les plafonds CMU excluent de nombreuses personnes dans l'incapacité de financer une mutuelle complémentaire. De plus, si l'aide de la Sécu est attribuée seulement pour les mutuelles conventionnées, l'aide du département concerne aussi les assurances privées.

Quelle aubaine pour tous ces organismes, dont la seule volonté est la destruction du système de Sécurité sociale !

Peut-on s'étonner alors du déficit de la Sécu, si celle-ci finance scandaleusement des organismes privés ?

AC ! Le Havre refuse la gestion de la CMU (et la complémentaire santé associée) par d'autres organismes que la Sécurité sociale.

AC ! demande l'accès à la CMU pour tous ceux dont les revenus sont inférieurs au SMIC ; et donc la suppression de toutes ces aides multiples aux conditions d'attribution et de ressources très inégales.